

Direction de la mer, des ports et des aéroports

Agence portuaire départementale Nord 1 avenue de Northeim Tourlaville 50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par: Thierry Leteissier

T. 02 33 44 77 14

Courriel: agence.portuaire.nord@manche.fr
Nos Réf: DMPA/APN-2023--0090-TL/CS

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que la réunion du conseil portuaire des ports de Saint-Vaast-la-Hougue et de Tatihou, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

24 novembre 2023 de 15h30 à 17h00 au bureau du port à Saint-Vaast-la-Hougue.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant :

https://www.manche.fr/agit-au-quotidien/infrastructures/ports/espace-pro-conseils-portuaires/

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental, et par délégation, Le responsable des agences portuaires

Thierry Leteissier



CONSEIL PORTUAIRE DES PORTS DEPARTEMENTAUX DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE ET TATIHOU

Réunion du 24 novembre 2023

15h30/17h00

-ORDRE DU JOUR-

- 1 Approbation du compte rendu de réunion du 9 juin 2023
- 2 Rapport partiel d'activité du port 2023
- 3 Budget: Prévisionnel 2024
- 4 Tarifs portuaires 2024
- 5 Approbation du plan de réception et de traitement des déchets
- 6 Questions diverses